



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique fiscale et sociale du Gouvernement

Question au Gouvernement n° 705

Texte de la question

POLITIQUE FISCALE ET SOCIALE DU GOUVERNEMENT

M. le président. La parole est à M. Joël Aviragnet, pour le groupe Nouvelle Gauche.

M. Joël Aviragnet. Monsieur le Premier ministre, permettez qu'un élu d'Encausse-les-Thermes, un élu du Comminges et du Savès vous interroge.

J'ai le souvenir qu'en septembre dernier, vous nous demandiez d'attendre les effets de vos réformes avant de juger les intentions du Gouvernement. Aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, nous avons des preuves, nous avons des faits.

Non, la hausse de la CSG n'a pas permis d'augmenter le pouvoir d'achat de nos concitoyens : c'est exactement l'inverse qui s'est produit. *(Applaudissements sur les bancs des groupes NG et GDR. – « Eh oui ! » sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

Non, la baisse des APL n'a pas été compensée, et ce sont nos compatriotes les plus pauvres qui en subissent les conséquences désastreuses.

M. Éric Straumann. Eh oui !

M. Joël Aviragnet. Non, la suppression des contrats aidés n'a pas augmenté les embauches en CDI ou en CDD, elle a simplement grossi la liste des demandeurs d'emploi. Non, la suppression de l'ISF, payé par les Français les plus riches, n'a pas profité aux classes moyennes et populaires, ce qui met à mal votre fameuse théorie du « ruissellement ». *(Applaudissements sur les bancs des groupes NG, GDR et FI.)*

M. Pierre Cordier. C'est pour ça que vous été élu dimanche avec 70 % des voix !

M. Joël Aviragnet. Non, les ordonnances sur le droit du travail n'ont pas profité à l'emploi : c'est à la finance qu'elles rendent hommage.

Monsieur le Premier ministre, le pragmatisme et la bienveillance sont, à défaut de valeurs, les maîtres mots du parti politique La République en marche. J'aurais préféré vous entendre assumer vos dogmes ultralibéraux, c'eût été plus courageux.

M. Sylvain Maillard. La campagne électorale est terminée !

M. Joël Aviragnet. Ma question, dès lors, ne vous surprendra pas. Où sont le pragmatisme et la bienveillance,

lorsque vous rendez 5 milliards d'euros aux plus grandes fortunes de ce pays, privant d'autant les petites gens ? (*Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.*) Où est la bienveillance dans la hausse de la CSG pour les petites retraites ? Où est le pragmatisme dans la suppression des contrats aidés et de 120 000 postes de fonctionnaires ? Où sont la bienveillance et le pragmatisme dans le gel des retraites agricoles ? (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes GDR et FI.)

Mme Marie-Christine Dalloz. Ce sont des questions importantes !

M. Joël Aviragnet. Monsieur le Premier ministre, le pragmatisme n'a de sens que s'il sert un idéal, et je crains que celui de ce gouvernement ne soit très éloigné de la justice sociale et de l'humain. (*Mmes et MM. les députés du groupe NG se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'action et des comptes publics.

M. Pierre Cordier. Qui n'a pas fait une très bonne audience sur France 2 !

M. Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics. Permettez-moi tout d'abord de vous adresser au nom du Gouvernement, monsieur le député, de sincères félicitations pour votre élection dimanche dernier. Nous pourrions donc continuer à travailler ensemble, puisque vous aviez participé aux discussions du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la Sécurité sociale au cours de l'automne dernier. Il ne vous aura pas échappé, donc, que vous n'aviez malheureusement pas voté une mesure qui profitera à 75 % des habitants de la Haute-Garonne, qui paient chacun en moyenne 700 euros de taxe d'habitation. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR. – Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*) Vous avez dû, j'en suis certain, relayer les bienfaits de la suppression de cette taxe lors de votre récente campagne électorale.

M. Fabien Di Filippo. La preuve en est qu'il a gagné !

M. Gérald Darmanin, ministre. Si vous me permettez de citer un journal que vous connaissez bien pour lui avoir accordé quelques interviews – et récemment encore à la suite de votre élection –, je veux parler de *La Dépêche*, vous avez déclaré que votre position vis-à-vis du gouvernement d'Édouard Philippe resterait « identique » à celle que vous avez depuis dix mois, c'est-à-dire une « opposition de propositions ». Des propositions, malheureusement, on n'en a pas entendu beaucoup dans votre intervention. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe NG.)

Mme Valérie Rabault. Nous en avons fait !

M. Gérald Darmanin, ministre. Vous auriez pu mieux souligner que, pour la première fois depuis plusieurs années, le chômage et le déficit public baissent...

M. Fabien Di Filippo. Mensonge !

M. Gérald Darmanin, ministre. ...et la croissance augmente,...

M. Pierre Cordier et M. Thibault Bazin. Ce n'est pas grâce à vous !

M. Gérald Darmanin, ministre. ...même si, en tous ces domaines, beaucoup reste bien entendu à faire. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe NG.) Ce n'est pas avec quelques sous de démagogie, en tout cas, que l'on peut transformer la France, mais avec la certitude que nos positions sont justes et avec la patience de ceux à qui nous demandons des efforts qui seront bientôt récompensés. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas ce que pensent les Français !

Données clés

Auteur : [M. Joël Aviragnet](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 705

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Action et comptes publics

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [21 mars 2018](#)